

Aux membres de la Société suisse
de psychologie de la circulation

Berne, le 04.02.2021

Invitation à la 36ème Assemblée générale de la SPC du 10.03.2021, 14.00 heures jusqu'à environ 16.00 heures

Chers / chères collègues,

Lors de sa séance du 11.01.2021, le Comité a décidé que l'Assemblée générale (AG) de la société suisse de psychologie de la circulation de cette année aura lieu par **voie électronique (conférence vidéo)** (ordonnance COVID-19 art. 3 27).

Je vous prie d'annoncer votre présence jusqu'au 08.03.2021 auprès de la présidente (livia.buehler@vfv-spc.ch). Les membres inscrits obtiendront les informations de connexion sur la plateforme correspondante la veille de la tenue de l'Assemblée générale.

Si vous ne pouvez pas participer à l'AG, vous avez la possibilité de vous faire représenter. Chaque membre ne peut représenter qu'une/e seul/e collègue, une procuration étant nécessaire. La procuration signée doit être transmise au préalable à la présidente de la SPC.

L'Assemblée aura lieu en allemand et sera traduite simultanément en français.

Avec mes meilleures salutations

Société suisse de psychologie de la circulation

La présidente, Livia Bühler

annexe:

- ordre du jour AG 2021
- procès-verbal de l'AG du 29.07.2020
- Budget 2021
- comptes 2020
- rapport annuel 2020
- programme d'activités 2021
- changements du règlement superviseur diagnostic
- CV et lettres des candidats au Comité
- document „spécialiste SPC de l'intervention psychologique en matière de trafic“